



PV Comité d'accompagnement Bee Wallonie - 29-06-17

Présent(e)s : André Jusseret, Jean Laroche, Claude Saegerman, Layla Saad, Michel De Proft, Jean-Marc Cheval, Agnès Beulens, Catherine Génereux, Etienne Bruneau, Louis Hautier, Noa Simon, Agnès Fayet

Excusés : Philippe-Auguste Roberti, Etienne Branquart, Albert Maréchal

Absent(e)s : Joëlle Vandersteen, Sophie Patris, Eric Sacré, Henry Nolf, François Bryon

La réunion débute à 14h05. Jean-Marc Cheval introduit la séance. Il souligne la présence réduite du secteur apicole 3 représentants (André Jusseret pour la Fédération de Luxembourg, Jean Laroche pour la Fédération de Namur et Agnès Beulens pour la Fédération du Brabant-Wallon) ce qui pose la question de l'intérêt du secteur. Agnès Beulens explique le fait par la période chargée (beaucoup de réunions et de travaux apicoles). Un tour de table est effectué. Approbation du PV de la précédente réunion.

Volet 1 - Soutien et développement du secteur apicole

Agnès Fayet présente l'avancée du travail concernant le premier volet.

Evaluation du secteur

La mise à jour des données de 2014 est en cours. On peut noter la création de **nouvelles asbl** suite à la nouvelle réglementation RW en matière de formation

apicole (JM Cheval dispose des informations). Pour JM Cheval, les structures se forment et se renforcent. 26 asbl ont répondu à l'appel à projet 2017 dont 22 pour des conférences. Agnès Beulens signale que cela n'a pas augmenté les moyens humains ni enrayé le bénévolat, ce qui est contesté par JM Cheval qui précise qu'il est possible de comptabiliser une part du travail administratif via le minerval imposé par la Région wallonne.

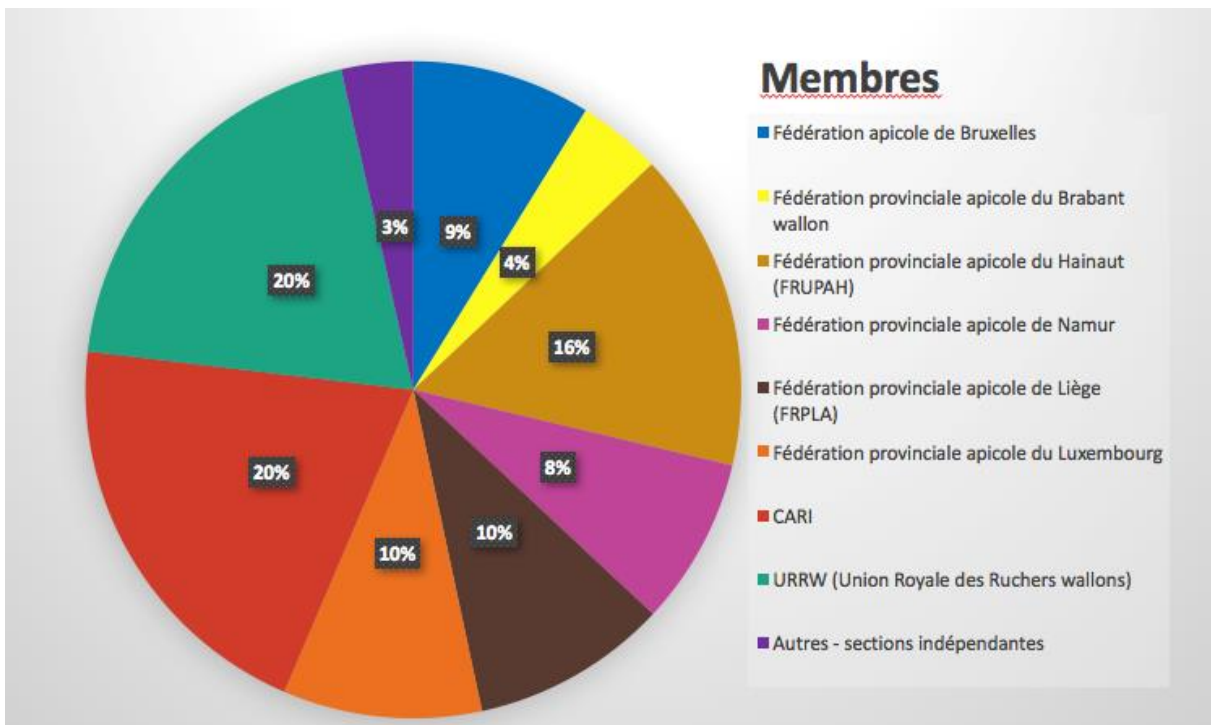
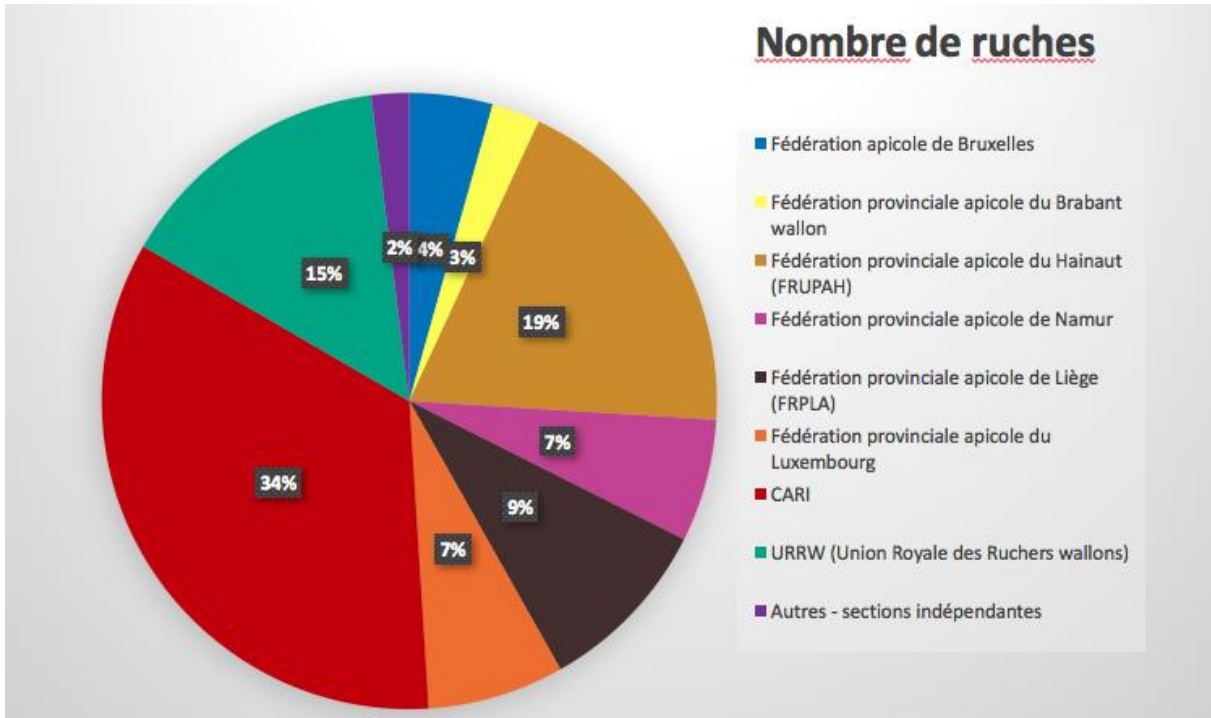
Le questionnaire destiné aux **sections** a été réalisé. L'envoi par mail est-il le bon mode de diffusion si l'on tient compte du trop-plein administratif dont semble souffrir le secteur ? Il ne s'agit pas de démotiver les responsables de sections. Le CA propose d'envoyer le questionnaire (et d'essayer de créer un encodage en ligne pour faciliter les mises à jour - sorte d'annuaire en ligne). Le questionnaire sera transmis début août aux présidents de fédérations et aux sections.

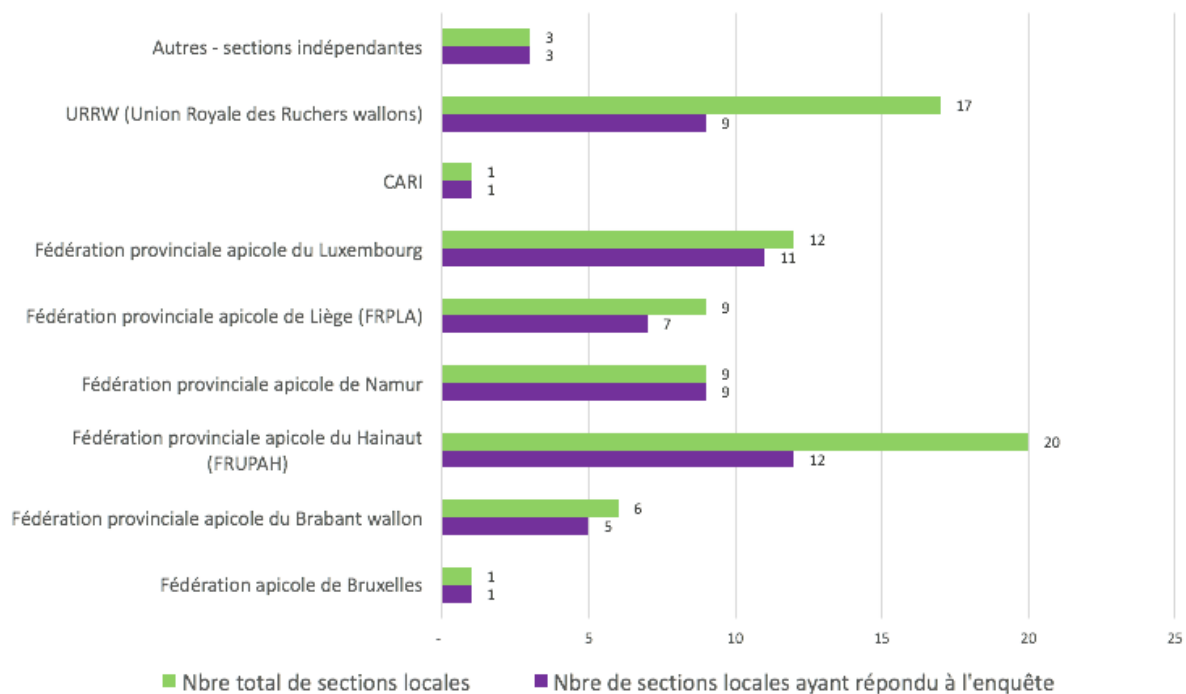
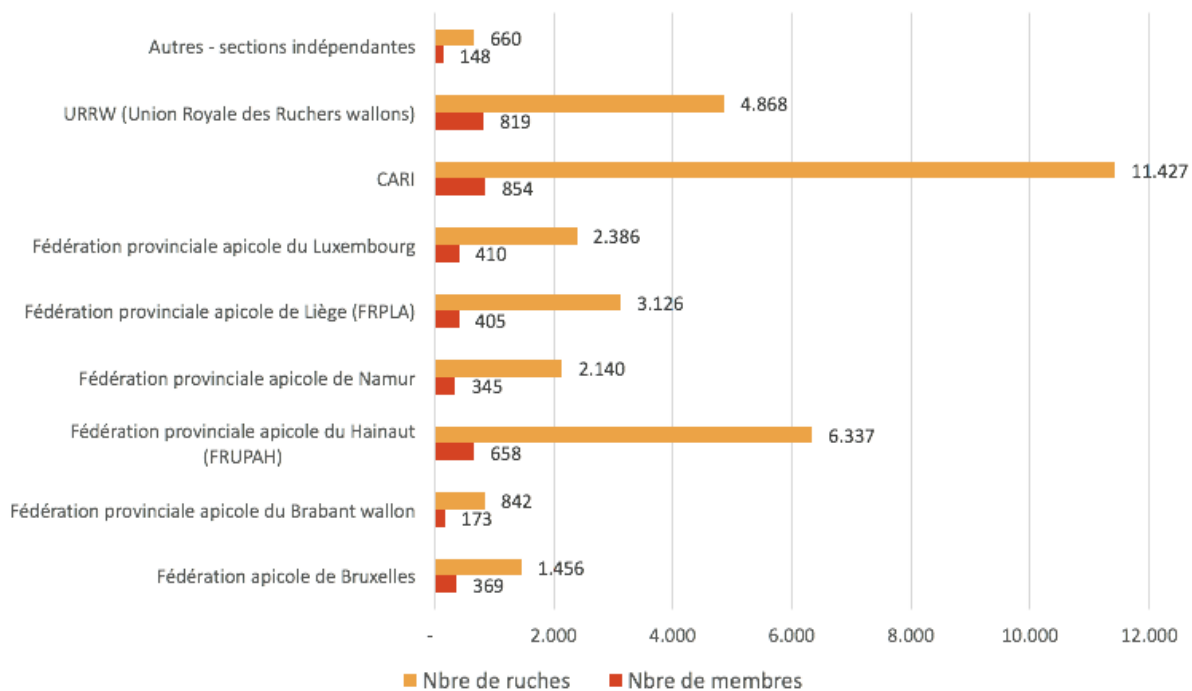
Des changements de fond sont à signaler dans la Fédération de Namur (FPAN) suite à une série de démissions (Alain Mouton, Jean Stimart, Jacques Dinsart, Marc Brohez). Le nouveau bureau est le suivant :

- Président : François Mathy (section de Viroinval)
- Vice-Président : Jean Haquin (section de Rochefort)
- Secrétaires : Nicolas Lepers et Aurélien Louviaux (section de Rochefort)
- Trésorier : Michel Quirin (section de Rochefort)
- Représentants à la FAB : Jean Laroche (section de Couvin) et Jean Haquin
- Représentants au GT Miel : Aurélien Louviaux et Patrick Fallon (section de Florennes)
- Représentant à Bee Wallonie : Jean Laroche

Concernant le dénombrement des ruches, on arrive au chiffre de 33 242 pour la Wallonie et Bruxelles. Selon Etienne Bruneau, la réalité correspond davantage à une estimation de 40 000 ruches. On peut estimer une sous-évaluation de maximum 10% liée à des ruches non référencées volontairement et d'environ 20% liée au dépérissement. Le problème est que le programme d'aide européen est fait pour aider un repeuplement mais il y a un paradoxe puisque dans le système tel qu'il est plus on perd de ruches moins on est aidé. Pour la région flamande, il y a eu un problème dans le questionnaire. En résumé, on passe d'environ 2 euros à la ruche à 1,80 euros à la ruche avec moins de ruches déclarées. Claude Saegerman fait la remarque qu'il y a beaucoup de systèmes qui coexistent comme celui de l'AFSCA, ce qui peut être défavorable. JM Cheval rappelle que seul 25% des apiculteurs sont identifiés à l'ASFCA pour 40% en Flandre. Le fichier de l'AFSCA est donc loin de correspondre à la réalité. Par ailleurs, JM Cheval précise que le fichier de la DGO3 est parfaitement neutre et confidentiel.

Les indicateurs (dénombrement des ruches - effectif total 33 242 ruches) sont les suivants :







33 242




29 069

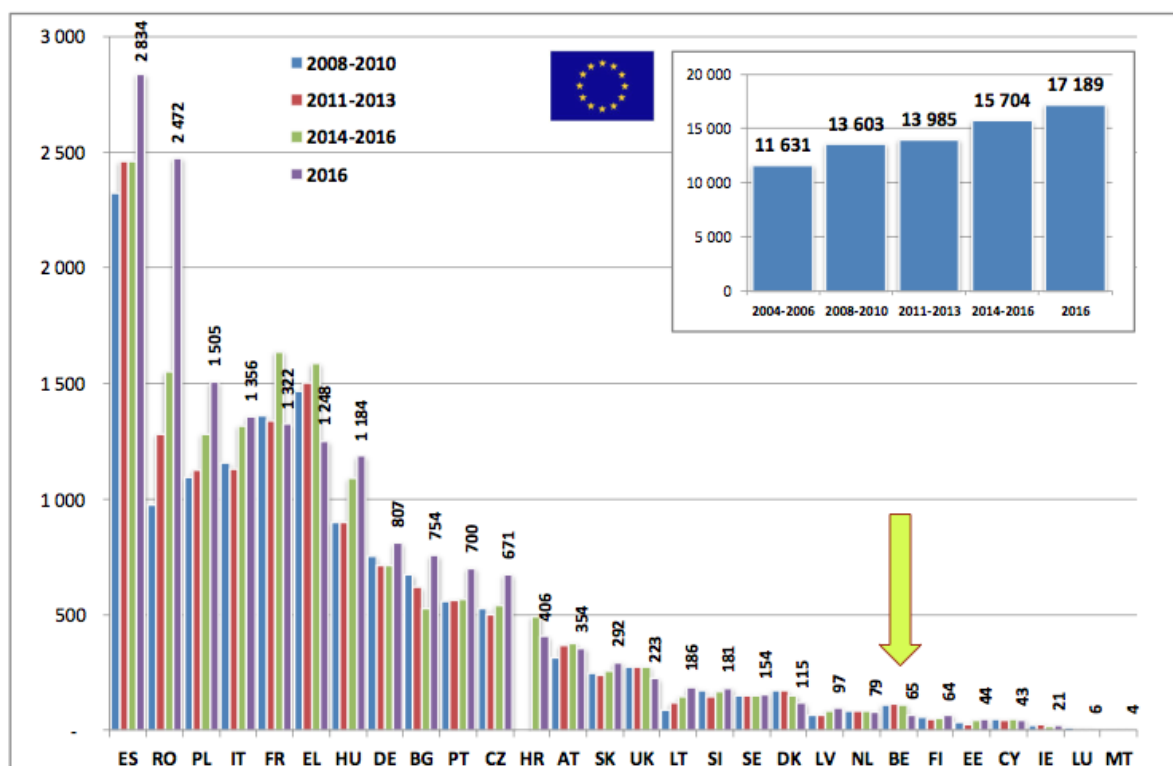


63 311

Nombre de ruches (Wallonie + Bruxelles, Flandre, Belgique)

	2003	2004-2006	2008-2010	2011-2013	2014-2016	2016	
ES	2 398	2 465	2 321	2 459	2 459	2 834	+15.2%
RO			975	1 280	1 550	2 472	+59.5%
PL		949	1 092	1 123	1 281	1 505	+17.5%
IT	1 100	1 100	1 157	1 128	1 317	1 356	+3.0%
FR	1 297	1 150	1 361	1 339	1 636	1 322	-19.2%
EL	1 380	1 388	1 468	1 502	1 584	1 248	-21.2%
HU		873	900	900	1 089	1 184	+8.8%
DE	900	893	751	712	711	807	+13.5%
BG		-	672	617	526	754	+43.4%
PT	633	590	555	563	567	700	+23.5%
CZ		478	526	498	541	671	+24.1%
HR	-	-	-	-	492	406	-17.5%
AT	344	327	311	368	376	354	-6.0%
SK		192	246	236	255	292	+14.6%
UK	274	274	274	274	274	223	-18.5%
LT		84	85	118	145	186	+28.4%
SI		143	171	143	167	181	+8.7%
SE	145	145	150	150	150	154	+2.7%
DK	155	160	170	170	150	115	-23.1%
LV		54	62	64	84	97	+15.4%
NL	80	80	80	80	80	79	-1.1%
BE	100	111	110	112	108	65	-39.6%
FI	42	47	56	46	50	64	+28.0%
EE		51	33	25	41	44	+7.4%
CY		46	44	44	45	43	-4.0%
IE	20	20	22	24	16	21	+36.2%
LU	10	11	9	8	8	6	-27.4%
MT		2	2	3	3	4	+22.1%
EU 15/25/27/28	8 877	11 631	13 603	13 985	15 704	17 189	+9.5%

Nombre de ruches (états membres EU)



Nombre de ruches (états membres EU)

Michel De Proft s'interroge sur la fiabilité des données concernant les pays européens. Etienne Bruneau répond que l'Europe effectue un simple contrôle administratif des déclarations des états membres. Aucun contrôle n'est fait sur le terrain.

Evaluation du secteur

Une aide à l'encadrement du dossier « formation » a été apportée à JM Cheval (3 réunions de travail les 23/03-05/04-23/05/2017) :

Des ajustements ont été faits dans le Référentiel de compétences. Selon le comité d'avis des ruchers écoles 2017, certains items ne sont pas pertinents et seront supprimés.

Une réunion des ruchers écoles aura lieu fin septembre-début octobre.

Le canevas d'évaluation et les recommandations pour l'examen seront travaillés en 2018 par manque de temps dans l'emploi du temps de JM Cheval. En août, les diplômes seront réalisés et envoyés.

Un listing des cours d'apiculture subsidiés en 2016 a été publié sur le site Bee Wallonie : <http://www.beewallonie.be/ruchers-ecoles/formation-subsidiee-en-2016/>

De même qu'une liste des conférenciers apicoles :

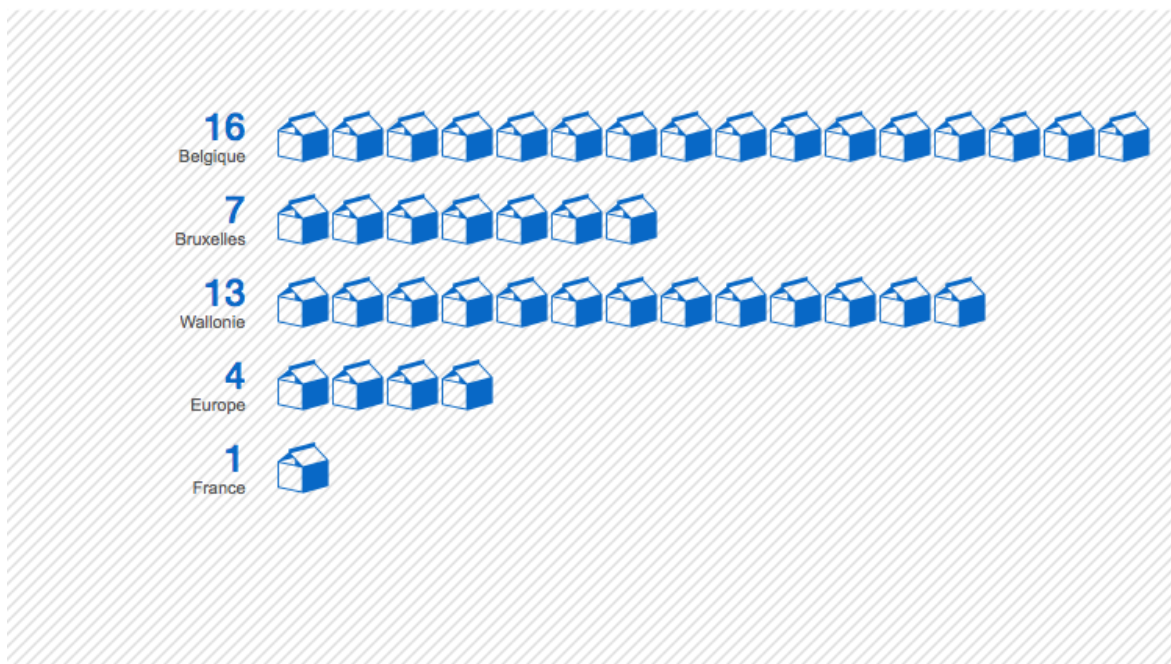
<http://www.beewallonie.be/ruchers-ecoles/conferenciers-apicoles/>

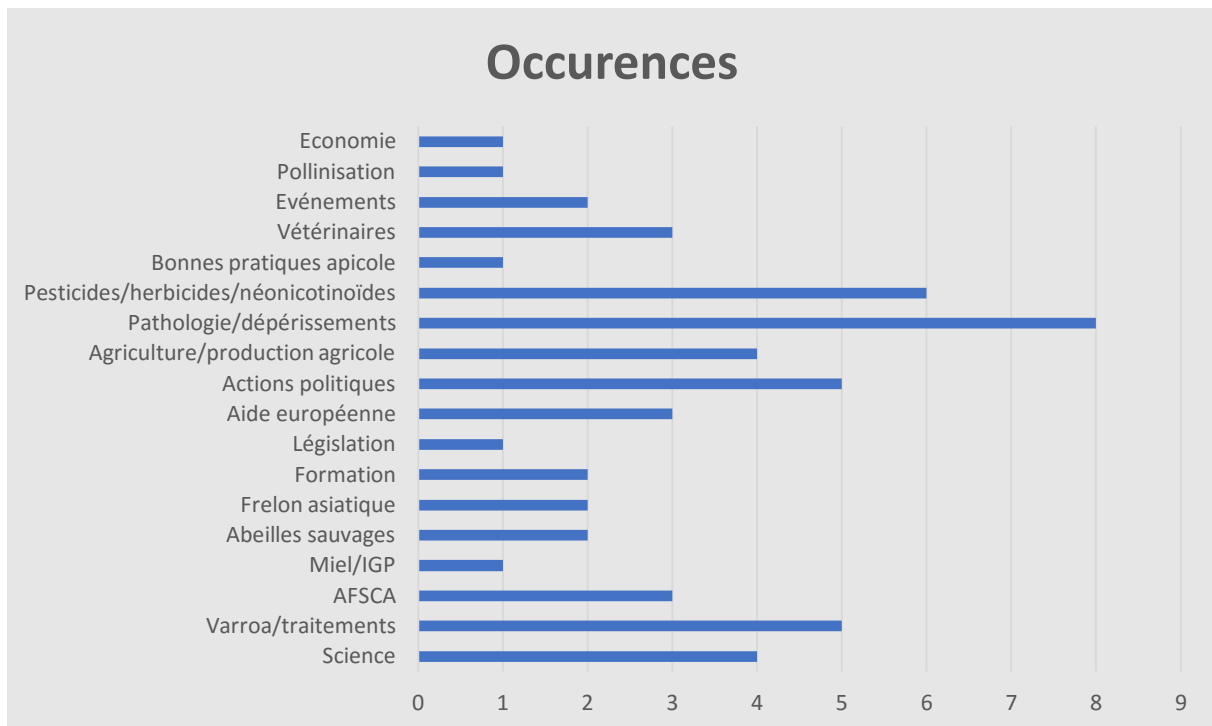
Information

Le site **beewallonie.be** a été alimenté et les modifications demandées par JM Cheval faites. Il manque un logo pour représenter la Fédération du Brabant-Wallon et du Luxembourg. Plusieurs logos sont à changer suite au changement de la charte graphique (SPW et CRA-W).

28 articles ont été publiés dans le **blog Butine** :

Zones géographiques concernées





Abeilles&Cie

3 enquêtes de terrain - entretiens :

- Derrière le Baron, les aristocrates de la cire (Robert Lequeux, Damien Babilon, Olivier Rommel - service de gaufrage de cire) ;
- Questionner la relation aux abeilles (François Godet - biodynamie) ;
- Des reines plein les yeux (François Rongvaux - élevage).

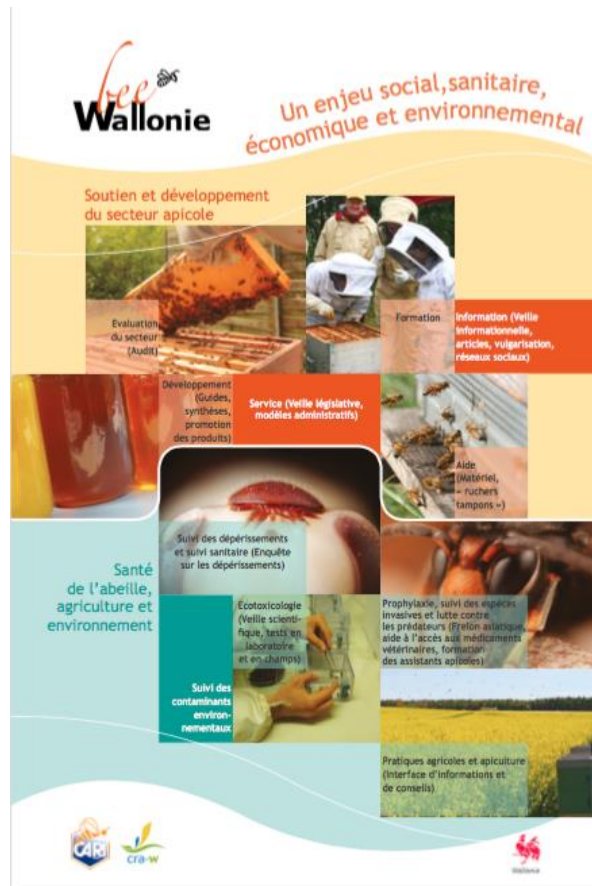
4 fiches techniques :

- Pollinisation du tournesol ;
- Pollinisation du colza ;
- Système glandulaire (généralités et glandes salivaires) ;
- Système glandulaire (glandes hyopharyngiennes).

Agnès Beulens fait part d'une demande de la Fédération du Brabant Wallon concernant la visibilité du temps de travail passé par Agnès et Noa sur le projet Bee Wallonie. JM Cheval préfère parler en termes de résultat qu'envisager une Time Sheet. Le comité discute du sujet et convient de demander aux chargés de mission une projection visuelle des tâches prévues et de l'utilisation du temps via un chronogramme ou tout autre outil de gestion de projet.

Le logo Bee Wallonie sera apposé sur les publications de Butine.

Un poster promotionnel a été réalisé avec Sabine Malfait, infographiste du CARI (cf ci-dessous).



Agnès a assisté au colloque du SPF « Qui fait quoi pour les abeilles ? » et en a fait un compte-rendu.

Lancement du Plan fédéral Abeilles 2017-2019

<http://butine.info/lancement-du-plan-federal-abeilles-2017-2019/>



Développement du secteur

Une étude des moyens de développement d'autres produits de la ruche (propolis/pollen...) est envisagée. En phase 1, une analyse de suivi de l'utilisation d'outils de production liés à un achat groupé est en cours. Un questionnaire a été réalisé et envoyé à 67 personnes le 12 juin. Le retour est pauvre (7 réponses d'utilisateurs et 5 réponses de non utilisation).

André Jusseret signale la difficulté qu'ont eu les apiculteurs à utiliser les grilles à propolis. Le manque de connaissance technique à ce sujet peut expliquer le peu de réactivité. Une fiche d'utilisation sera donc réalisée.

Le suivi d'utilisation prévu dans le même contexte pour les trappes à pollen est différé.

Promotion des produits

En l'absence d'Eric Sacré, Jean-Marc présente rapidement un projet que la région souhaite développer en partenariat avec l'APAQW : le lancement d'un groupe de travail « Promotion » (Agnès Fayet, JM Cheval, Eric Sacré, Promiel, un apiculteur professionnel, un représentant du CARI) qui se réunirait 2 à 4 fois pour lancer le projet des petits déjeuners au miel dans les écoles en 2018. Il s'agirait de prévoir cela dans le budget APAQW 2018.

DG Nature - communication aux communes en PCDN

La DG Nature a récemment envoyé un courrier aux communes en PCDN pour les informer qu'elle ne financerait plus les projets liés aux abeilles domestiques et choisit de privilégier les initiatives liées aux pollinisateurs sauvages.



Layla Saad (Dir.Espaces verts) et JM Cheval (Dir.Qualité) de la DGO3 s'expriment à ce sujet et parlent d'un problème de concertation à résoudre en interne. Ils précisent que ce n'est pas la position de la DGO3. Il s'agit selon JM Cheval l'extrapolation de l'interdiction des colonies d'abeilles domestiques dans les réserves naturelles. La question posée est : sur quelles données peut-on affirmer ça en Wallonie ? Pour Etienne Bruneau, la compilation bibliographique doit être remise à jour avec des précisions sur le type d'abeilles sauvages concernées, le lieu des études et la typologie des recherches. Tout n'est pas transposable. La Direction

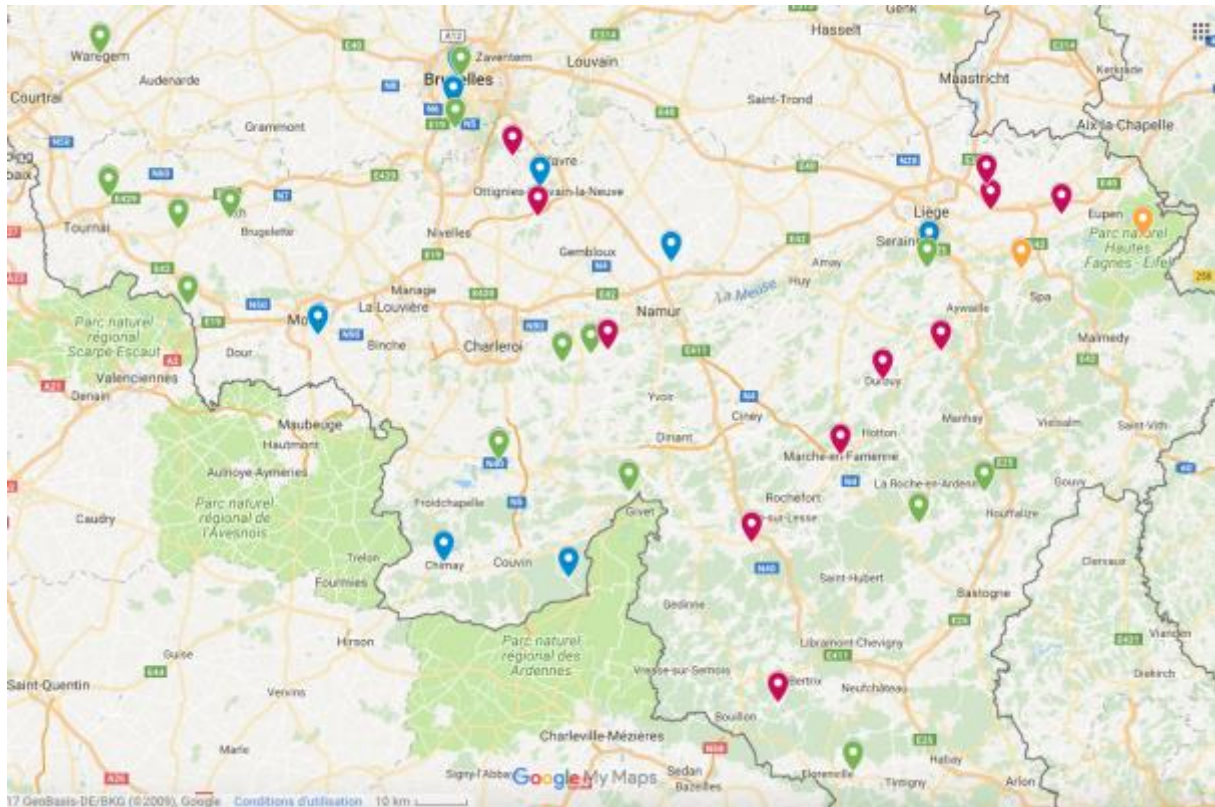
des Espaces verts et la Direction de la Qualité de la DG03 demandent en urgence une analyse bibliographique sérieuse, complète et objective avec un contre-argumentaire éventuel à la position de la Direction de la Nature basée sur le rapport de rapport de synthèse de Nicolas Vereecken en date de 2015 (https://www.potagersurbains.be/IMG/pdf/oa_2015_apis_non_apis_light.pdf).





Pour Claude Saegerman, il est conseillé d'obtenir une synthèse objective consécutive à un travail de recherche bibliographique systématique (et pas narratif). Pour ce faire, les articles de revues avec comité de lecture doivent être distillés avec un logiciel de recherche bibliographique de type Scopus, PubMed ou Zotero (gratuit). Le travail bibliographique inclut la suppression des doublons et le travail avec des critères d'exclusion avant de réaliser la synthèse. En tout état de cause, la méthodologie devra être bien expliquée.

Un fonctionnaire de la Direction de la Nature pourrait être invité au CA de Bee Wallonie. Jean Laroche, représentant des apiculteurs de la Fédération de Namur et agent du DNF, précise que la Direction de la Nature n'a pas encore arrêté de décision officielle à sa connaissance.

Guide de bonne implantation des ruchers

Layla évoque le projet de la DG03 Direction des Espaces verts de faciliter l'information des responsables communaux en publiant un Guide de bonne implantation des ruchers incluant les aspects légaux, écologiques et éthiques. L'un des objectifs est que les communes agissent en connaissance de cause en concertation avec les apiculteurs locaux, en particulier en ce qui concerne les politiques communales de soutien liées à la race d'abeille mellifère élevée. Certaines actions à ce niveau peuvent mettre en péril le travail de plusieurs années de certains éleveurs. Une cartographie des races d'abeilles élevées sur le territoire wallon serait un indicateur intéressant. Il faut aussi tenir compte de la politique d'expansion actuelle de l'asbl Mellifica (appui aux porteurs de projets liés à l'abeille noire, label « Miel de Noire » et « Plan communal de sauvegarde de l'abeille noire » qui offre une convention de 3 ans entre une association apicole et une commune de Wallonie).



Eleveurs Mellifica 
Producteurs Miel de Noire 
Eleveurs Buckfast 
Eleveurs carnica  - *Carte approximative*

Noa évoque la carte génétique du projet SELAPIS et cite le travail de Gilles Leclerc qui pourrait venir présenter ses travaux.

Claude Saegerman donne un avis sur le mode opératoire permettant à l'autorité doit donner des conseils ou de légiférer sur une base scientifique étayée : mieux vaut du factuel que du déclaratif. 3 pistes : 1/une structure neutre et indépendante rendant un avis scientifique après un travail à long terme ; 2/une coupole ou un laboratoire de référence rendant un AST (avis scientifique et technique) ; 3/un appel d'offre public pour évaluer la littérature scientifique systématique publiée dans les revues.

Ruchers Tampons

Les résultats 2016 ont été obtenus mais ne permettent pas une analyse pertinente des résultats. Le questionnaire doit être affiné pour supprimer la disparité des résultats, travail qui est prévu en collaboration avec JM Cheval.

	A	B	C	D	E	F	G
1	Section	estimation coût investi	estimation coût fonctionn	recettes	coût de l'opération	bénéfice	
2	Vielsam	1170	230	340	1060		
3	Librabeilles	0	87,94	0	87,94		
4	St Vith	170	186	0	356		
5	Jodoigne	0	97,5	300	0	202,5	
6	Compagnons de St Ambroise	75	285	210	150		
7	Planche d'envol	281	722,5	900	103,5		
8	Arlon	115,5	525,31	955	0	314,19	
9	Couvin	0	71,7	0	71,7		
10	Abeille du Hain	163,25	289,29	205	247,54		
11	Nivelles	NR	NR	NR	NR		
12	Mouscron	0	114,4	50	64,4		
13	Mons	0	225	110	115		
14	Hauts Pays	0	95	60	35		
15	Bizet	226,57	25,1	0	251,67		
16	Babeilles	0	232	250	0	18	
17	Lobbes	NI	NI	NI	NI		
18	Huy	20	180	160	40		
19	Wiers	730,99	163,4	0	894,39		
20	Wavre	269,3	420,7	510	180		
21	HLS	0	280,62	170	110,62		
22	Genappe	0	229	225	4		
23	Halanz-Musson	0	418	425	0	7	
24	Tournai	341,59	516,11	600	257,7		
25	Rochefort	270	400	0	670		
26	Namur	202	134	260	76		
27		4035,2	5611,63	5505	4683,52	Total	
28		192,15	267,22	262,14	223,02	Moyenne	
29							

Veille législative

Depuis le 1^o juin 2017, le CWATUPE (Code wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, du Patrimoine et de l'Energie) a été remplacé par le CoDt (Code du développement territorial). La définition d'une ruche (« structure abritant une colonie d'abeilles ») et d'un rucher (« bâtiment construit pour abriter des ruches ») constitue un progrès par rapport au CWATUPE. Le fait que ne soit autorisé qu'un seul abri pour animaux par propriété, incluant les ruchers, est restrictif.

Matériel d'exposition/information

Agnès Fayet présente l'idée d'un matériel d'informations à diffuser aux sections leur permettant de répondre aisément au public (voisins, communes, journalistes, etc.) sur certaines problématiques actuelles liées au secteur apicole. Cela prendrait la forme d'une série de pancartes A4 au graphisme simplifié et moderne donnant un message simple et sobre accompagné de quelques arguments pour répondre à une question. La difficulté réside dans le fait de faire passer un message objectif, non réducteur et non simpliste. Quelques essais pourraient être faits et proposés au prochain comité d'accompagnement.

Aide matérielle au secteur

Il reste à définir l'objet de l'investissement de 10 000 euros du budget 2017 destiné à l'aide au secteur. JM Cheval précise que les dépenses doivent être réalisées avant mi-novembre pour ne pas être perdus. A noter qu'aucune décision n'a été prise à l'issue de ce comité d'accompagnement. Si le comité d'accompagnement n'identifie aucune affectation, les 10 000 euros pourraient renforcer les investissements prévus dans le volet sanitaire (capteurs, etc.).

Volet 2 - Santé de l'abeille, agriculture et environnement

Louis Hautier et Noa Simon présentent l'avancée de leur travail concernant le second volet.

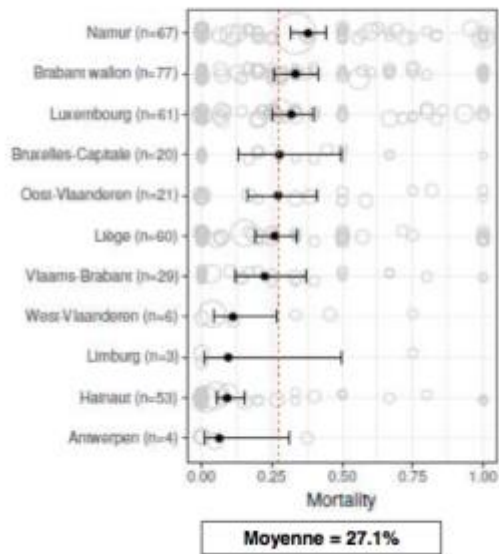
Suivi des dépérissements et suivi sanitaire

Noa Simon présente les résultats provisoires du suivi des pertes hivernales 2016-2017. Agnès Beulens remarque certaines ambiguïtés dans le questionnaire, notamment par rapport au type de colonies à prendre en considération (les ruches en production). Noa est d'accord avec cette remarque et précise qu'elle a déjà réagi auprès de COLOSS pour que des modifications soient apportées. COLOSS n'a pas l'air de vouloir faire de modifications mais Noa propose de ré-insister. La Région pourrait intervenir à son tour pour demander plus de cohérence de manière à ce que les données soient utilisables.

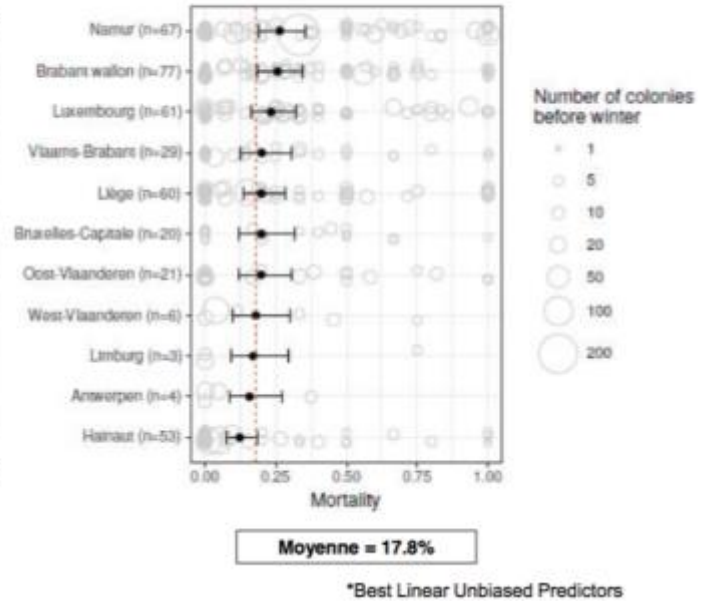
- **Enquête FAB-BBF (Fédération Apicole Belge), KONVIB**
- **Réponses encodées n=436 (+ 280 de Flandre Honey Bee valley)**
- **401 réponses validées : DE 16, NL 45, FR 340**
- **Echantillon : n= 401 ruchers & 3413 ruches**

Province	Mortality	IClow	ICup	Nb Apiaries	bef winter	after winter
Antwerpen	0.062	0.009	0.31	4	65	61
Brabant wallon	0.333	0.258	0.416	77	487	325
Bruxelles-Capitale	0.276	0.128	0.499	20	76	55
Hainaut	0.09	0.052	0.152	53	479	436
Liège	0.259	0.192	0.34	60	486	360
Limburg	0.094	0.011	0.498	3	32	29
Luxembourg	0.319	0.25	0.397	61	552	376
Namur	0.378	0.315	0.444	67	781	486
Oost-Vlaanderen	0.271	0.165	0.411	21	177	129
Vlaams-Brabant	0.224	0.122	0.373	29	152	118
West-Vlaanderen	0.111	0.042	0.265	6	126	112
Whole Belgium	0.271	0.243	0.301	401	3413	2487

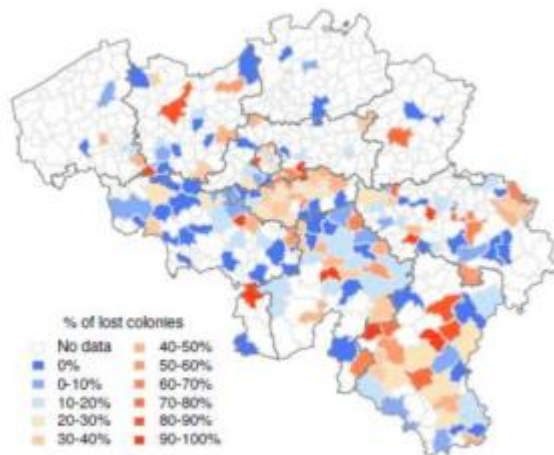
Mortalité observée (GLM)



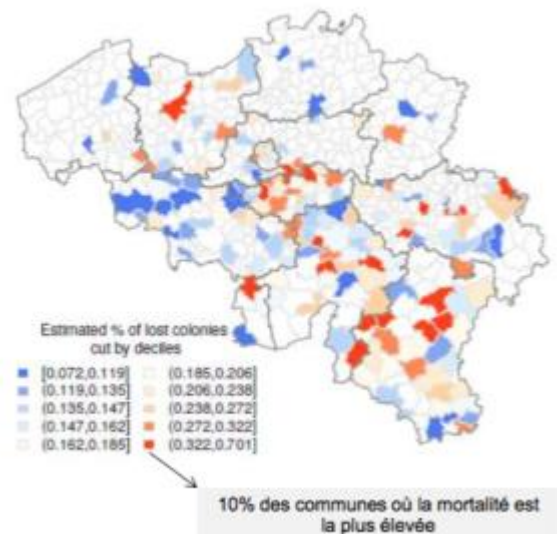
Mortalité estimée (BLUPs*)



Mortalité observée (GLM)



Mortalité estimée (BLUPs)



Il reste à :

- finaliser le «nettoyage» des données,
- à poursuivre les analyses,
- à transmettre les données à COLOSS,
- à rédiger un rapport personnalisé pour les apiculteurs ayant participé (leur indiquer leur position par rapport à la moyenne, les données climatiques, l'occupation des sols autour du rucher),
- à rédiger une courte communication,

- à préparer le suivi des pertes hivernales 2017-18 (unification des questionnaires et changement de logiciel d'enquête pour optimiser les résultats - LimeSurvey).

Jean-Marc Cheval demande s'il ne serait pas pertinent d'ajouter une question sur les races d'abeilles élevées (question fermée) pour avoir une idée grossière de la situation. Un débat s'ensuit. Le Comité ne semble pas trouver l'idée pertinente pour différentes raisons.

Noa demande si le développement d'un questionnaire de pertes estivales paraît intéressant au comité. La réponse est négative.

Concernant **le suivi sanitaire**, environ 15 à 25 conseils ont été donnés par téléphone ou mail. Les messages concernaient :

- les pertes hivernales ou printanières / symptômes de maladies
 - signalement de pertes hivernales et printanières
 - demande de conseils ou d'informations sur l'achat des essaims
 - suspicion de cas de loques européenne (Liège et Luxembourg - mise en relation avec l'AFSCA, aucun cas détecté)
- les traitements et contrôle varroa
- la guidance vétérinaire

Prophylaxie, suivi des espèces invasives et lutte contre les prédateurs

Traitement de la varroase : traitements disponibles

Nom	Forme Pharmaceutique	Matière active(s)	Commercialisés
Apiguard 12,5 g	Gel	Thymol 12.5 g	Oui
Apilife Var	Bee-hive strip	Camphor 0.39 g - Menthol 0.39 g - Eucalyptus Globulus, Oil 1.72 g - Thymol 8 g	Oui
Oxuvar 5,7 %	Concentrate for spray solution	Oxalic Acid Dihydrate 57.4 mg/ml Eq. Oxalic Acid 41 mg/ml	Non
PolyVar Yellow 275 mg	Bee-hive strip	Flumethrin 0.275 g	Non
Thymovar 15 g	Bee-hive strip	Thymol 15 g	Yes

- Apiculteurs (n=3) ont demandé des produits
- Accès par la cascade
- 2 ApiBioxal (acide oxalique) – Cagettes scalvini
- 1 ApiFor60 (acide formique) – extrêmement coûteux

Un protocole a été présenté au groupe Sanitaire du Programme Miel (20/06/2017). Son objectif est d'établir le **niveau d'efficacité des traitements disponibles** pour le contrôle de la varroase. Il inclut :

- le comptage des chutes de varroas avant le traitement,
- le comptage des chutes pendant le traitement,
- le comptage le premier weekend de septembre (sucre impalpable).

Il a été proposé au réseau sanitaire du CARI, au réseau des assistants apicoles, à tout apiculteur intéressé.

Un test de nouveaux produits est prévu. Cela concerne :

- Aluen CAP (acide oxalique en lanières)
 - Démarches administratives lancées auprès de l'Agence du Médicament
 - Inconvénient : produit argentin - difficulté d'importation dans l'UE
- PolyVar + VarroMed (autorisés en EU et en BE)
 - Inconvénient : pas disponibles avant la fin 2017

Concernant la **guidance vétérinaire**, certaines actions sont en cours :

- Demande de convention
- Plusieurs questions sur sa mise en place
- Suivi des discussions vétérinaires
- Suivi des cours pour devenir « vétérinaire apicole »

Les actions futures en la matière :

Mettre en place un protocole d'efficacité ;

Organiser une réunion locale/provinciale en août avec l'ensemble acteurs locaux - Luxembourg (Menuchenet)

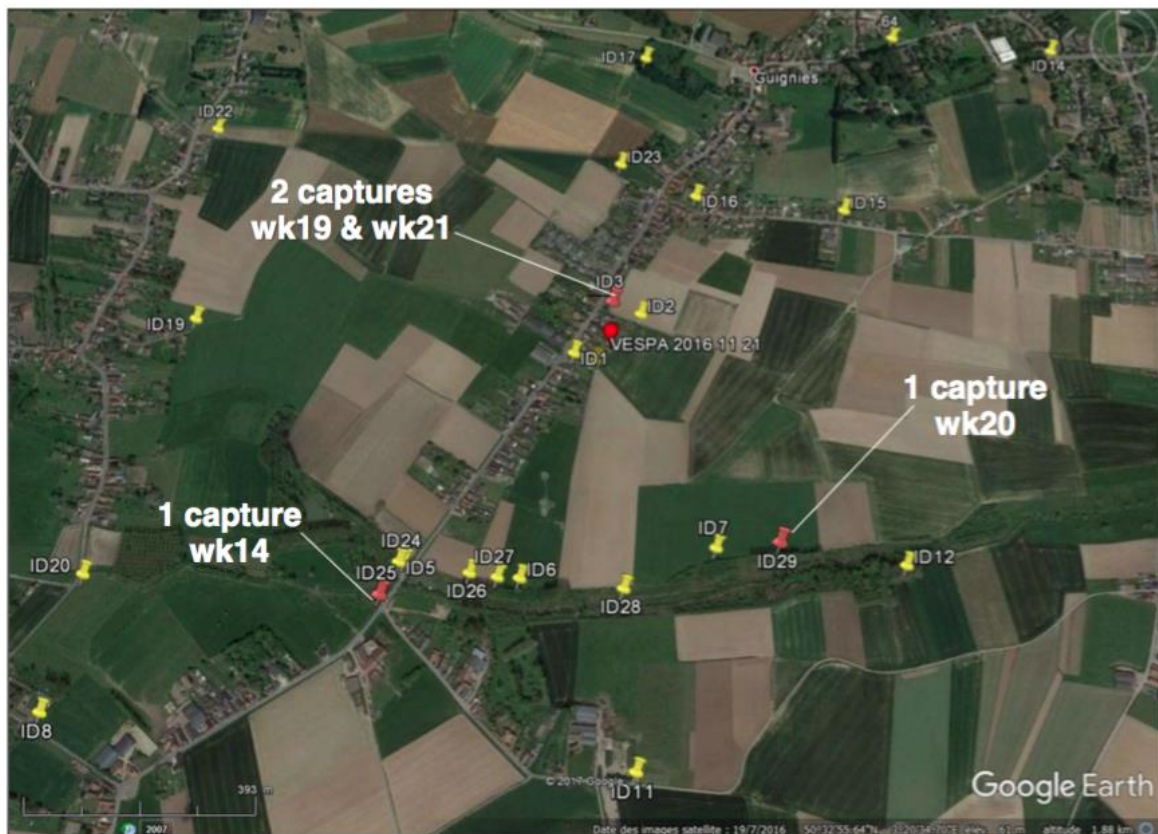
- Favoriser l'accessibilité aux produits vétérinaires
- Favoriser la mise en application de la guidance vétérinaire
- Favoriser les échanges avec les vétérinaires officiels

Frelon asiatique (*Vespa velutina nigrithorax*)

Louis Hautier présente les résultats du piégeage à Guignies organisé par le CRA-W autour du nid découvert pendant la saison dernière. La campagne de piégeage a donné lieu à la capture de 4 individus.

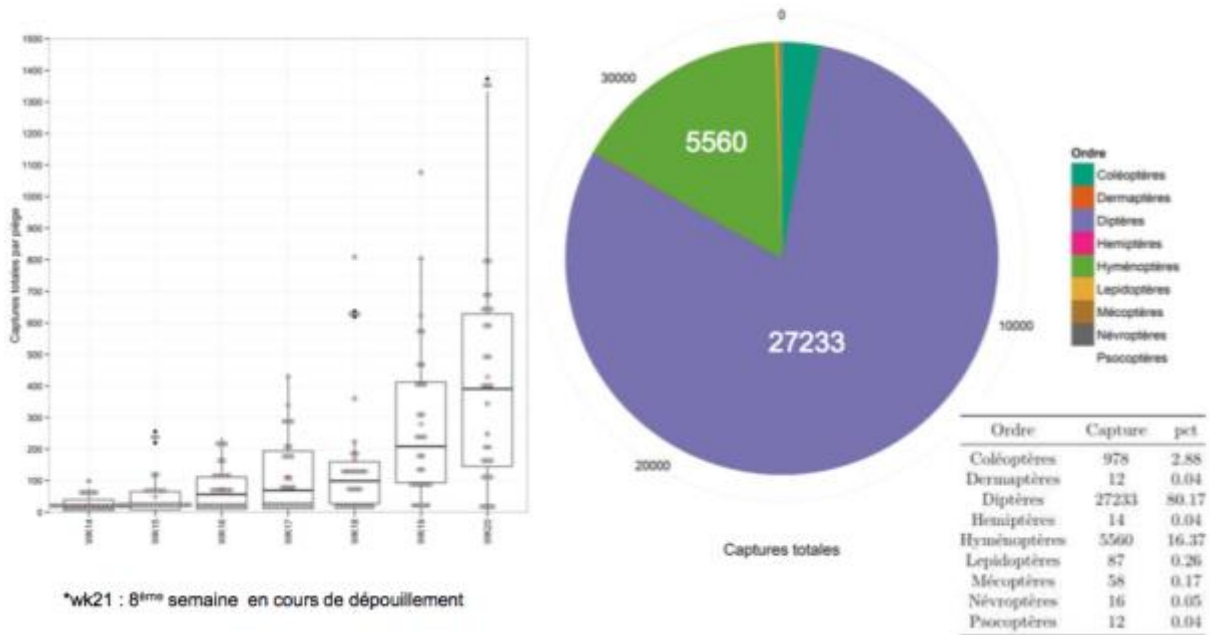
Petite ceinture (1km autour du nid) :
30 pièges 28.03 - 23-24.05.2017 (wk14 – wk21)

Grande ceinture (1km – 4km) :
40 pièges 19-20.04 – 23-24.05.2017 (wk17 – wk21)

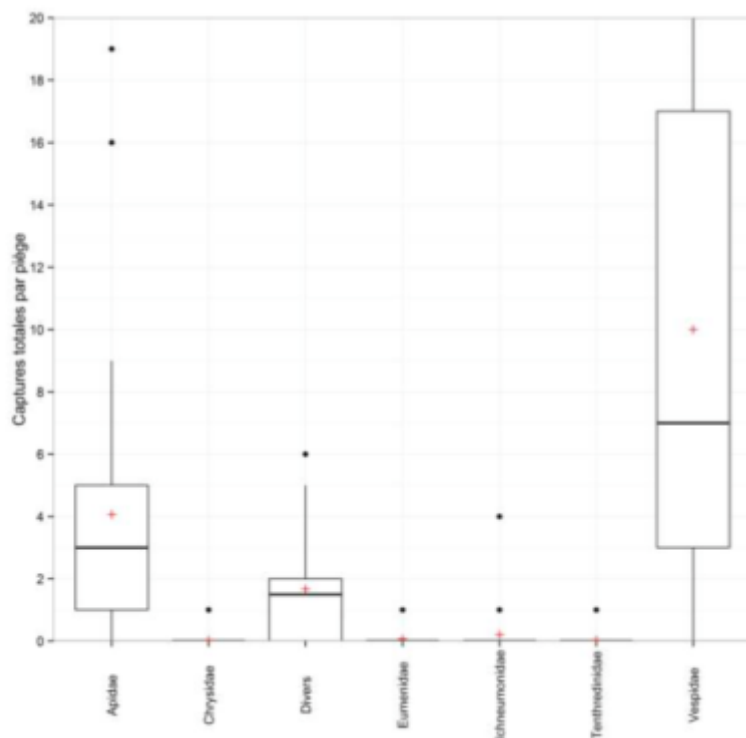


D'après les analyses des captures, le piège Veto-pharma n'est pas sélectif. Ce piège capture de nombreux insectes non-ciblés comme des hyménoptères (abeilles, guêpes, frelon européen).

Captures des 30 pièges durant les 7 semaines*



Captures d'Hyménoptères sur les 7 semaines, sans les Formicidae (n=5078, moyenne = 169)



Les actions prévues pour l'été et l'automne 2017 sont les suivantes :

- Vigilance continue et neutralisation rapide des nids ;
- Diffusion d'un communiqué à destination des apiculteurs, des pompiers, des communes : observation et signalement <http://biodiversite.wallonie.be/frelon>;
- Neutralisation des nids à l'aide d'une perche (intervention en 2017 du CRA-W en attendant de former les pompiers et les désinsectiseurs) ;

- Sur demande : séances d'information et de formation.

Suivi des contaminants environnementaux

Analyse de la contamination des CIPAN par les pesticides systémiques

Noa a demandé les données de vente des pesticides en Belgique auprès du SPF Santé publique. Elle présente le rapport du SPF en la matière et les graphiques liés aux ventes. L'objectif était d'évaluer l'impact de la suspension des néonicotinoïdes en Belgique (impact du moratoire européen sur l'utilisation des néonicotinoïdes : réduction de l'utilisation des matières actives, substitution par d'autres insecticides). Il ressort des incohérences relevées dans les chiffres et la difficulté à obtenir des données fiables sur la production et l'utilisation de ces produits. Noa demande au CA s'il est opportun qu'elle continue à faire des recherches sur ce dossier. Jean Laroche, approuvé par les apiculteurs présents, répond que la demande du terrain n'est pas celle-ci et que les apiculteurs cherchent surtout des solutions, en particulier pour des questions concrètes comme la lutte contre varroa (produits de traitement à utiliser). Ce n'est pas à Bee Wallonie à s'occuper de ce dossier qui est une question pour la Commission européenne.

Louis Hautier présente une stratégie d'échantillonnage :

- Collecte dans toute la Wallonie de fleurs de moutarde et de phacélie en septembre, octobre, (novembre) (~ 100 échantillons) pour vérifier la contamination des ressources.
- Collecte de pollen de trappe en situation « worst case » (5 sites, ~20) pour vérifier l'exposition des abeilles.

Écotoxicologie

Les résultats des précédents travaux ont été publiés :

Toxicity assessment on honey bee larvae of a repeated exposition of a systemic fungicide, boscalid

Noa SIMON-DELISO¹, Gilles SAN MARTIN², Etienne BRUNEAU¹, Louis HAUTIER², Piotr MEDRZYCKI³

¹Beekeeping Research and Information Centre, Louvain la Neuve, Belgium

²Plant Protection and Ecotoxicology Unit, Life Sciences Department, Walloon Agricultural Research Centre, Gembloux, Belgium

³Council for Agricultural Research and Economics, Honey Bee and Silkworm Research Unit, Bologna, Italy

<http://www.bulletinofinsectology.org/pdfarticles/vol70-2017-083-089simon-deliso.pdf>

SCIENTIFIC REPORTS

OPEN

The challenges of predicting pesticide exposure of honey bees at landscape level

Received: 20 December 2016
Accepted: 9 May 2017
Published online: 19 June 2017

Noa Simon-Deliso¹, Gilles San Martin², Etienne Bruneau¹, Christine Delcourt¹ & Louis Hautier²

<https://www.nature.com/articles/s41598-017-03467-5>

Ces résultats ont été présentés à :

- La FUGEA, Ath ;
- Ans ;
- Colloque SPF « Qui fait quoi pour les abeilles ? » à Bruxelles le 15 mai 2017.

Les actions futures concernant le dossier écotoxicologique sont les suivantes :

- Articles de vulgarisation pour les revues apicoles et agricoles ;
- Publication du test de toxicité chronique sur le boscalide ;
- Finalisation de l'évaluation des néonicotinoïdes

Pratiques agricoles et apiculture

Noa cite les rencontres et conférences qu'elle a faites :

- Commune de Mont-Saint-Guibert
- AG de la FUGEA
- Participation à la Bee Week EU - Forum des agriculteurs et apiculteurs
- Juillet, Novembre : réunions avec la FWA et NatAgriWal.

La réunion se termine vers 18h30, bien après l'horaire prévu. Pour éviter que les prochaines réunions du CA ne soient trop chronophages, il est proposé aux intervenants de ne présenter que les éléments clés de leur travail et de produire un rapport exhaustif pour accompagner leur présentation.

Le prochain Comité d'accompagnement aura lieu au mois d'octobre.

Décisions et actions non récurrentes

Objet	Action	Responsable	Deadline
Temps de travail	Création d'un chronogramme annuel et utilisation d'un outil de gestion de projet	AF, NS, LH	ASAP
Développement du secteur	Rédaction d'une fiche d'utilisation pour les grilles à propolis	AF	Prochain CA
Compétition abeilles domestiques et sauvages	Bibliographie objective	A définir	Non défini
Matériel d'information	Fiches (prototypes)	AF	Prochain CA
Races d'abeille domestique en Wallonie	Etat des lieux de SELAPIS. Inviter un représentant ?	JMC	Prochain CA
Rucher Tampon	Questionnaire d'évaluation	AF, JMC	Septembre
Aide matériel au secteur	Relance des membres du CA	AF	ASAP
Suivi des dépérissements	Finalisation des analyses, rapport aux apiculteurs	GSM, LH	ASAP
	Envoi à COLOSS	NS	ASAP
	Courte communication	NS, LH	Sept
	Proposition d'adaptation du questionnaire	NS, LH, GSM, U-Gent, FAB, KONVIB	Prochain CA
Lutte contre la varroase	Protocole d'efficacité	NS	Prochain CA
	Réunion provinciale (Lux)	NS	Août/sept
Frelon asiatique	Communiqué et appel à la vigilance	LH, MDP	Sept
	Neutralisation et formation	MDP	Sur demande
Suivi des contaminants	Prélèvement de fleurs	LH, NS	Sept - Oct
	Worst - case	LH, NS	Août - Sept
Ecotoxicologie	Articles de vulgarisation	LH, NS	Sept - Oct
	Article scientifique toxicité chronique boscalide	LH, NS	Sept - Oct